



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux de la vigne et du vin

Diplôme reconnu par le ministère de l'agriculture Niveau 3

Contenu de la formation

• Modules généraux : 250 heures

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale ;
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique ;
- Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et la santé humaine.

• Modules professionnels : 590 heures

- Sciences et techniques relatives à la conduite de la vigne et à l'élaboration du vin ;
- Sciences et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipement d'une exploitation agricole ;
- Travaux d'entretien du vignoble ;
- Taille de production, de restructuration et de formation ;
- Opérations mécanisée d'entretien du vignoble en sécurité.

Modules propres au centre

- Commercialisation des vins ;
- Mettre en œuvre un plan de lutte biologique contre les maladies.

• Stage en entreprise : 350 heures

-Dans une exploitation viticole de la région :

- ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
- ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

•Organisation de la formation :

- Formation de 9 mois (38 semaines) ;
- ↳ 840 h en centre de formation ;
- ↳ 350 h en entreprise (3 périodes de stage).

•Objectif de la formation :

- Acquérir des compétences en vue d'un retour rapide à l'emploi ;
- Validation du diplôme par blocs de compétences à travers des épreuves pratiques et entretiens d'explicitation en cours de formation.

**Prochaines dates de formation :
Du 13 février au 03 novembre 2023**

Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Justifier d'au moins 12 mois d'activité professionnelle.

Condition d'entrée en formation :

- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans le domaine viticole ;
- *Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

LEGTA – Antenne de Cosne sur Loire



66 rue Jean Monnet – BP 132
58206 COSNE COURS sur LOIRE

Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, ASP, CPF...)
- Aucun frais pédagogiques

Poursuites de qualification :

- ↳ Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole
- ↳ Titre Professionnel Maître de Chai

Débouchés :

- ↳ Ouvrier(ère) viticole qualifié(e)
- ↳ Agent(e) tractoriste
- ↳ Agent(e) de Chai
- ↳ Chef(fe) d'équipe

Taux d'insertion

2020 : 70 %

Taux de réussite

2020 : 100 %

Taux de satisfaction

2020 : NC

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE

CFPPA de CHALLUY
243 route de Lyon
58000 CHALLUY

☎ 03 86 26 67 67

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

Contacts : Lucille MARTIN, coordonnatrice
Claire LEBOURG, référente handicap